Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 031-213101876-20250612-2025_059-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, MONTES, ROUER, SIMÉON, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
12 juin 2025
Acte n° **2025-059**

Absent(s) représenté(s) :
Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme CALVO
Mme RIPOLL a donné procuration à M. RIVIER
Mme STEMER a donné procuration à M. BARBA
M. CANILLO a donné procuration à M. BAË

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	29
procurations :	4
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : Mme BRUN Véronique

Date de la convocation : 5 juin 2025

Thème : 7.5 – SUBVENTIONS

Objet : Demande de subvention auprès de la Fédération française des usagers de la Bicyclette – Alvéole Plus pour l'installation d'un abri vélo

M. BATAILLE Vincent, Conseiller délégué aux Mobilités Douces, expose au Conseil Municipal que la commune souhaite installer un abri vélo (8 emplacements) au gymnase du lycée (à l'entrée) afin d'en améliorer le stationnement et favoriser le déplacement des Fonsorbais à vélo (rassure et protège les usagers contre les vols de vélos).

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) porte deux programmes Certificats d'Economies d'Energie (CEE) que sont Alvéole Plus et Objectif Employeur. Ces deux programmes proposent un cofinancement à l'achat et à l'installation d'équipements de stationnement à vélo qui est conditionné au respect de critères précis.

Aussi, M. BATAILLE Vincent propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès d'Alvéole Plus pour ce projet, dont le plan prévisionnel de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANTS
Travaux	**7 728, 54 €**
TOTAL DEPENSES H.T.	7 728, 54 €
TVA	1 545, 71 €
TOTAL DEPENSES TTC	**9 274, 25 €**
RECETTES	
Subvention demandée d'Alvéole Plus	3 091, 42 €
TOTAL RECETTES ESPEREES	**3 091, 42 €**
EMPRUNT et AUTOFINANCEMENT	**6 182,83 €**

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE		
	Pour :	31
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	2 *(Mmes Montes et Valenti)*

.../...

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 031-213101876-20250612-2025_059-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2025 – acte n° 2025-059 – page 2/2
Thème :	7.5 – SUBVENTIONS
Objet :	Demande de subvention auprès de la Fédération française des usagers de la Bicyclette – Alvéole Plus pour l'installation d'un abri vélo

ARTICLE 1 : décide de déposer une demande de subvention auprès de la Fédération française des usagers de la Bicyclette – Alvéole Plus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 12 juin 2025.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

La Secrétaire de Séance
BRUN Véronique

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 12 juin 2025 publié sur le site Internet de la collectivité le 17 JUIN 2025